

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 29 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf juin à 20h00, le Conseil Municipal de Vrigne-Meuse légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. CHANOT Jean-Christophe.

Etaient présents : Mmes HERNANDEZ Frédérique ; TISSERANT Sylviane ; BECHET Francine ; MM. BOUANICH Denis ; GREGOIRE Yann ; BAUDIER Christophe ; COUCHOT Thierry.

Absents Excusés : Mmes CHARPIN Sarah ; GREGOIRE Cathy ; M LE BOUEDEC Olivier.

Secrétaire de séance : Mme TISSERANT Sylviane DATES DE CONVOCATION : 30/05/2018 - D'AFFICHAGE : 08/06/2018

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé et l'ordre du jour est abordé.

Demande de subvention auprès de M le Préfet des Ardennes

Fonds de solidarité en faveur des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques et géologiques

Le Maire rappelle les événements de ces derniers jours, survenus sur le village et les dégâts occasionnés, puis informe les membres présents qu'une demande d'aide exceptionnelle, via le fonds de solidarité en faveur des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques et géologiques peut être sollicitée auprès de M le Préfet des Ardennes.

Il donne connaissance des préconisations des professionnels sur les travaux à mener en urgence afin de prévenir un nouvel épisode pluvieux exceptionnel et ses conséquences.

Le maire liste ces travaux urgents d'un montant de 5656€ qui doivent être réalisés sans attendre et donc qui ne peuvent être intégrés à la présente demande.

Il précise que dans le cas de VRIGNE-MEUSE les dépenses éligibles sont celles concernant les travaux de réparation des dégâts subis par les infrastructures routières et les biens annexes à la voirie nécessaires à la sécurisation de la circulation, c'est-à-dire :

- démolition et réfection d'une partie de la place de la 163^{ème} DI en entrée de village,
- décroustage des enrobés, reprofilage avec fourniture en GNT, partie haute du Chemin de Mézières.

Le maire propose de solliciter une subvention à hauteur de 30% du montant éligible selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Montant total éligible : 6 125€ HT

Subvention Fonds de solidarité : 30% soit 1 837€

Autofinancement : 4 288€ HT

Ainsi informés, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuvent l'opération,**
- **sollicitent une subvention à hauteur de 30%, auprès de M le Préfet, au titre du fonds de solidarité en faveur des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques et géologiques,**
- **arrêtent le plan de financement prévisionnel dans les mêmes termes, et s'engage à assurer l'autofinancement,**
- **donne tous pouvoirs à M le maire de signer tous actes et pièces utiles en rapport.**

RESULTATS DU VOTE

Pour :	8
Contre :	0
Abstention :	0

Diagnostic de voirie Passage à Niveau de Vrigne-Meuse n°1
Assistance à Maîtrise d’Ouvrage

Le Maire rappelle la teneur légale de la circulaire ministérielle du 11/07/2008 relative au diagnostic des passages à niveau (PN), par les gestionnaires de voirie, tous les 5 ans.

Il précise que des travaux de signalisation routière spécifiques ont été réalisés par la commune, dans ce cadre en 2012 et 2013.

La période des 5 ans arrivant à échéance ; il convient de faire réaliser ce diagnostic avant le 31/10/2018. Le maire, indiquant la complexité technique de ce diagnostic propose de solliciter une assistance à maîtrise d’ouvrage et présente des devis à l’assemblée.

Les membres du Conseil Municipal, ainsi informés, à l’unanimité décident :

***de solliciter auprès de l’Agence Technique Départementale des Ardennes une assistance à maîtrise d’ouvrage pour la réalisation de ce diagnostic,**

***d’en accepter le devis forfaitaire de 750€ HT,**

***charge le maire de signer tous actes et pièces utiles en rapport.**

RESULTATS DU VOTE

Pour :	8
Contre :	0
Abstention :	0

Demande d’aide financière

Cycle mémoriel Augustin TREBUCHON, dernier Poilu mort au combat
De l’ultime offensive à la paix des combattants

Le Maire donne lecture du règlement du système d’aides proposé par Ardenne Métropole dans le cadre des commémorations Centenaire.

Le maire évoque le projet labellisé par la mission Centenaire « Trame Mémoirelle : Sur les traces de la 163^{ème} DI » et rappelle les dates et événements prévus pour cette année particulière commémorative.

Ardenne métropole propose d’aider les communes de son territoire qui souhaitent organiser sur l’année 2018, un ou plusieurs événements en lien avec ces commémorations de la 1^{ère} Guerre Mondiale, sous la forme d’un système d’aides.

Il précise que seront concernés les éléments en lien avec la manifestation prévue le 14 octobre : inauguration stèle TONGLET et hommage aux Allemands ; les dépenses inhérentes n’étant pas déjà intégrées dans les subventions attribuées par les différents organismes contributeurs.

Ainsi informés, les membres du Conseil Municipal, à l’unanimité :

- **approuvent les thèmes qui feront l’objet d’une demande de subventionnement :**

***publication,**

***spectacle vivant,**

***internet multimédia,**

***entretien et mise en valeur des patrimoines**

- **sollicitent l’aide financière proposée :**

□ 1 000 euros (dépenses prévisionnelles entre 5 000 euros et 9 999 euros)

- **arrêtent le plan de financement prévisionnel dans les mêmes termes, et s’engagent à assurer l’autofinancement :**

Dépenses prévisionnelles : 5 763.94€

Aide d’Ardenne Métropole : 1 000.00€

Autofinancement : 4 763.94€

- **donne tous pouvoirs à M le maire de signer tous actes et pièces utiles en rapport.**

RESULTATS DU VOTE	
Pour :	8
Contre :	0
Abstention :	0

Travaux urgents de remise en état des fossés surplombant le village
Acceptation de devis – Ets ZANELLI

Le Maire rappelle les événements de ces derniers jours, survenus sur le village et les dégâts occasionnés, puis informe les membres présents de la nécessité de faire réaliser des travaux de remise en état des fossés surplombant le village avant un nouvel épisode pluvieux.
Il présente des devis pour étude.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

***d'accepter le devis de l'entreprise ZANELLI d'un montant de 5656 € qui prévoit une intervention dès le 2 juillet,**

***charge le maire de signer tous actes et pièces utiles en rapport.**

RESULTATS DU VOTE	
Pour :	8
Contre :	0
Abstention :	0

Complément des délibérations du 20 juin 2014 – 16 mars 2018
Reconstruction du barrage automatisé M07 ou barrage de DOM-LE-MESNIL
Désaffectation du chemin rural dit « chemin des Longs Prés »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil les éléments étudiés lors des séances des 20 juin 2014 et 16 mars 2018 et précise qu'il convient de compléter ceux-ci de la manière suivante :

Vu l'estimation de la valeur vénale du chemin rural concerné dit « des Longs Prés » et réalisée par les services des domaines et évaluée à 0.5€/m²,

Vu le métré de cession proposé et accepté pour 11 a 52 ca soit cadastré :

*ZE75 : 4 a 30 ca,

*ZE70 : 7 a 52 ca

Le conseil municipal doit se prononcer sur le prix de cession de l'opération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

***accepte la cession pour la valeur de 1152x0.50^e : 576€,**

***charge le maire de signer tout acte et toutes opérations comptables nécessaires à la réalisation de cette cession.**

RESULTATS DU VOTE	
Pour :	8
Contre :	0
Abstention :	0

La séance est levée à 22H10